

# Gagnons un autre projet

## Avec une rentrée sociale offensive dès le 7 septembre 2010

*La journée du 24 juin a donné un caractère exceptionnel à la mobilisation unitaire pour un autre projet concernant le dossier des retraites. Deux millions de salariés ont manifesté leur opposition au projet de réforme injuste du gouvernement, refusant notamment le report brutal des âges légaux à 62 et 67 ans.*

Ce projet de réforme, un des plus dur d'Europe, arrive dans une situation économique dégradée où le chômage est en hausse continue et touche plus fortement les jeunes et les seniors. Le report de deux ans va bloquer un million d'emplois, notamment pour les jeunes. Le projet de réforme ne répond toujours pas à la légitime revendication de la prise en compte de la pénibilité du travail ouvrant droit à un départ anticipé à la retraite. Il agraverait les inégalités entre les hommes et les femmes. Elles devraient du fait de carrière incomplète soit partir plus tard (67 ans) soit avec de plus petite pension.

Les solutions financières avancées ne permettent pas de pérenniser durablement le système et comble d'injustice fait porter les efforts à 85 % sur les salariés. Par contre les entreprises, les hauts revenus, les revenus du capital sont cinq fois moins mis à contribution que les salariés. Le financement durable des retraites nécessite une autre répartition des richesses produites.

Il s'agit plus d'un plan d'économie et d'austérité qui se limite à réduire ou différer les versements des retraités plutôt qu'une réforme visant à consolider le système de retraite par répartition. Une autre approche politique favorisant le plein emploi, la hausse du pouvoir d'achat et la recherche de nouvelles ressources de financement (\*) résoudrait en grande

partie le problème du financement des retraite et permettrait une reprise de l'économie.

À l'heure où se révèlent les collusions entre le gouvernement et le monde des affaires, Le Président de la République accentue sa communication politique parce qu'il sait que son projet est largement rejeté. Au-delà de vouloir freiner la mobilisation, c'est surtout le signe d'une grande fébrilité du gouvernement face à l'opinion publique.

Pour la CGT, il n'y a pas de trêve estivale tant sur le dossier « retraite » que sur les autres revendications salaires, emplois et services publics.

Dans la suite du succès du 24 juin, la CGT invite les salariés à décider d'appel à la grève pour la journée unitaire d'actions et de manifestations du 7 septembre, afin d'élargir la mobilisation, de débattre des alternatives aux propositions du gouvernement, de signer la pétition en ligne à disposition sur le site de la CGT ([www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)).

Toutes les organisations syndicales appellent l'ensemble des salariés du privé et du public, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités à construire une rentrée offensive par une mobilisation d'ampleur et d'envergure. Elles réitèrent leur demande au gouvernement d'ouvrir un vrai débat prenant en compte leurs revendications et leurs propositions.

(\*) De nouvelles ressources de financement pour les retraites  
*Pour garantir durablement le financement des retraites, la CGT propose une réforme de leur financement.*

*Les principaux éléments de cette réforme seraient les suivants :*

- 1) mettre fin aux exonérations de cotisations patronales (32 milliards d'euros d'exonération sociales) ;*
- 2) faire cotiser sur l'intéressement, la participation et l'épargne salariale qui font perdre plusieurs milliards d'euros tous les ans aux retraites (évalués à 10 milliards par la cour de comptes d'euros de manque à gagner en 2009) ;*
- 3) instituer une contribution sur les revenus financiers des entreprises, intérêts et dividendes.*

*L'ensemble de ces mesures permettraient, en contribuant à un nouveau plein emploi (voir fiche 8), et en apportant des ressources nouvelles, de dégager les 5 à 6 points de PIB nécessaires d'ici 2050 pour garantir de bonnes retraites.*

- 4) Instituer une modulation des cotisations employeurs à partir de deux facteurs :  
1 - la part des salaires dans les richesses produites : le taux de cotisation serait plus faible pour les entreprises dans lesquelles la part des salaires est élevée, par exemple dans le bâtiment et travaux publics ; à l'inverse, elle serait plus importante quand elle est faible comme dans la pétrochimie ou l'immobilier,*
- 2 - la politique d'emploi des entreprises : le taux de cotisation serait plus faible pour les entreprises qui créent des emplois, et plus fort pour celles qui ne cessent d'en détruire.*